



UP&PRO Université de Poitiers

[#]

Rechercher un étudiant en alternance

L'Université de Poitiers propose des formations par la voie de l'alternance. L'alternance associe à l'université, une entreprise d'accueil qui est l'employeur de l'étudiant.e. L'étudiant.e-alternant.e partage son temps entre l'Université et l'entreprise. L'entreprise et l'Université de Poitiers participent conjointement, dans le cadre d'un partenariat, à la formation de l'étudiant.e.

Il existe deux dispositifs :

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage relève de la formation initiale. Son financement est assuré par les employeurs et par le Conseil Régional. Public : jeunes âgés de 16 à moins de 31 ans (expérimentation en région Nouvelle-Aquitaine jusqu'au 31 décembre 2019). Trois partenaires pour le contrat d'apprentissage : l'apprenti.e, l'entreprise qui signent le contrat, le CFA qui atteste de l'inscription de l'apprenti(e).

La formation universitaire est adaptée au rythme de l'alternance

Pour connaître les formations gérées par le **Centre de Formation des Apprentis de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Nouvelle Aquitaine**, consultez le site : [ICI](http://www.cfasup-na.fr/) [http://www.cfasup-na.fr/]

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation relève de la formation professionnelle. Les formations sont enregistrées au RNCP et habilitées par l'Université de Poitiers pour être proposée à l'alternance.

Public : jeunes de 16 à 26 ans et demandeur d'emploi de plus de 26 ans.

Le contrat de professionnalisation est un CDD de 6 à 12 mois ou un CDI.

La rémunération varie en fonction de l'âge et du niveau de qualification.

[Liste des formations ouvertes au contrat de professionnalisation et contacts \[PDF - 679 Ko\]](#) [

http://uppro.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/catalogue-des-formations-cpro-2018_1524750531489-pdf?INLINE=FALSE]

FINANCEMENT

Les formations par la voie de l'apprentissage sont financées par :

le quota de la taxe d'apprentissage versé par les entreprises accueillant des apprenti(e)s et par les entreprises partenaires de l'Université,

[la Région Nouvelle-Aquitaine](#)

[<http://www.poitou-charentes.fr>]



Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr